

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou ilot

LOT / IIOT	surface du lot / de l'ilot [ares]		surface de l'emprise au sol [m ²]		surface constructible brute [m ²]		surface de scellement du sol [m ²]		type et nombre de logements		type, disposition et nombre des constructions		hauteur des constructions [m]	
	min	max	min	max	min	max	min	max	type	nombre	type	nombre	hauteur	nombre

Délimitation du PAP et des zones du PAG

	délimitation du PAP
	délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

	terrain existant
	terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III, ...	nombre de niveaux pleins
+1,2,...R	nombre d'étages en retrait
+1,2,...C	nombre de niveaux sous combles
+1,2,...S	nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

hc-x	hauteur à la corniche de x mètres
ha-x	hauteur à l'acrotère de x mètres
hf-x	hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

oc	constructions en ordre contigu
onc	constructions en ordre non contigu
x-mi	x maisons isolées
x-mj	x maisons jumelées
x-mb	x maisons en bande

Types et nombres de logements

x-u	x logements de type unifamilial
x-b	x logements de type bifamilial
x-c	x logements de type collectif

Formes de toiture

tp	toiture plate
tx (y%-z%)	toiture à x versants, degré d'inclinaison
	orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

	alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
	limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
	alignement obligatoire pour dépendances
	limites de surfaces constructibles pour dépendances
	limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
	limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / ilots

	lot projeté
	lot projeté
	terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

	pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
	pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
	pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

	espace vert privé
	espace vert public
	aire de jeux ouverte au public
	espace extérieur pouvant être scellé
	voie de circulation motorisée
	espace pouvant être dédié au stationnement
	chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
	voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

	arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
	haie projetée / haie à conserver
	muret projeté / muret à conserver

Servitudes

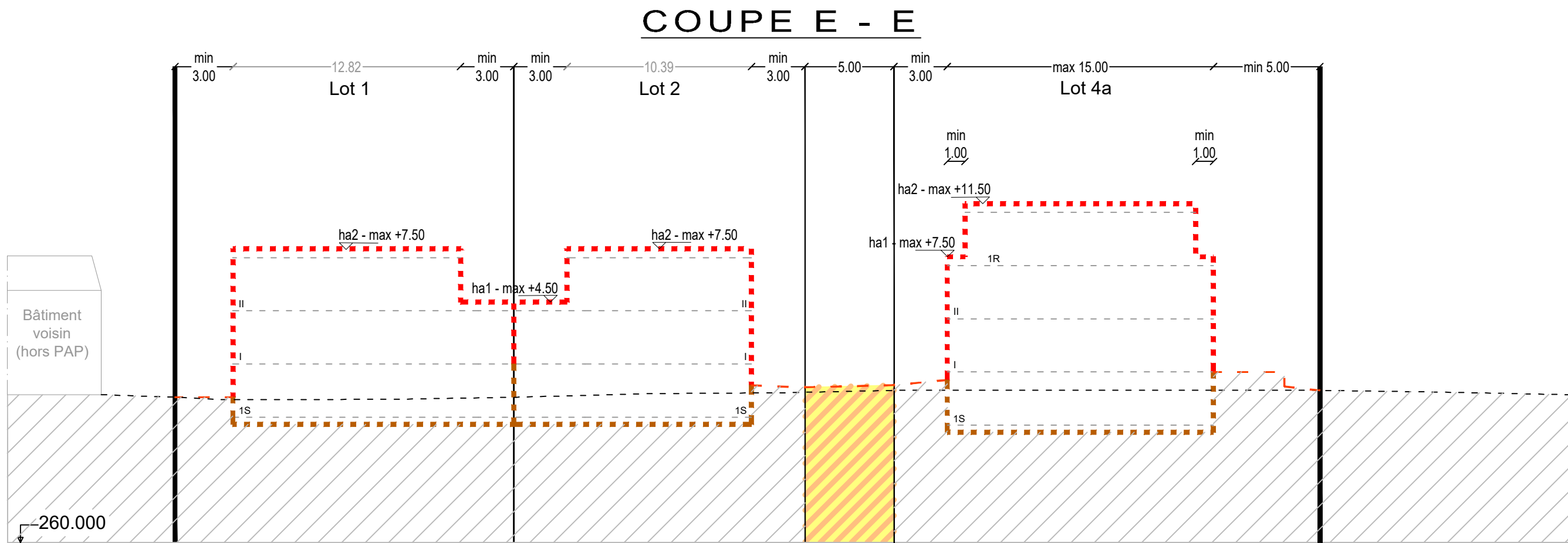
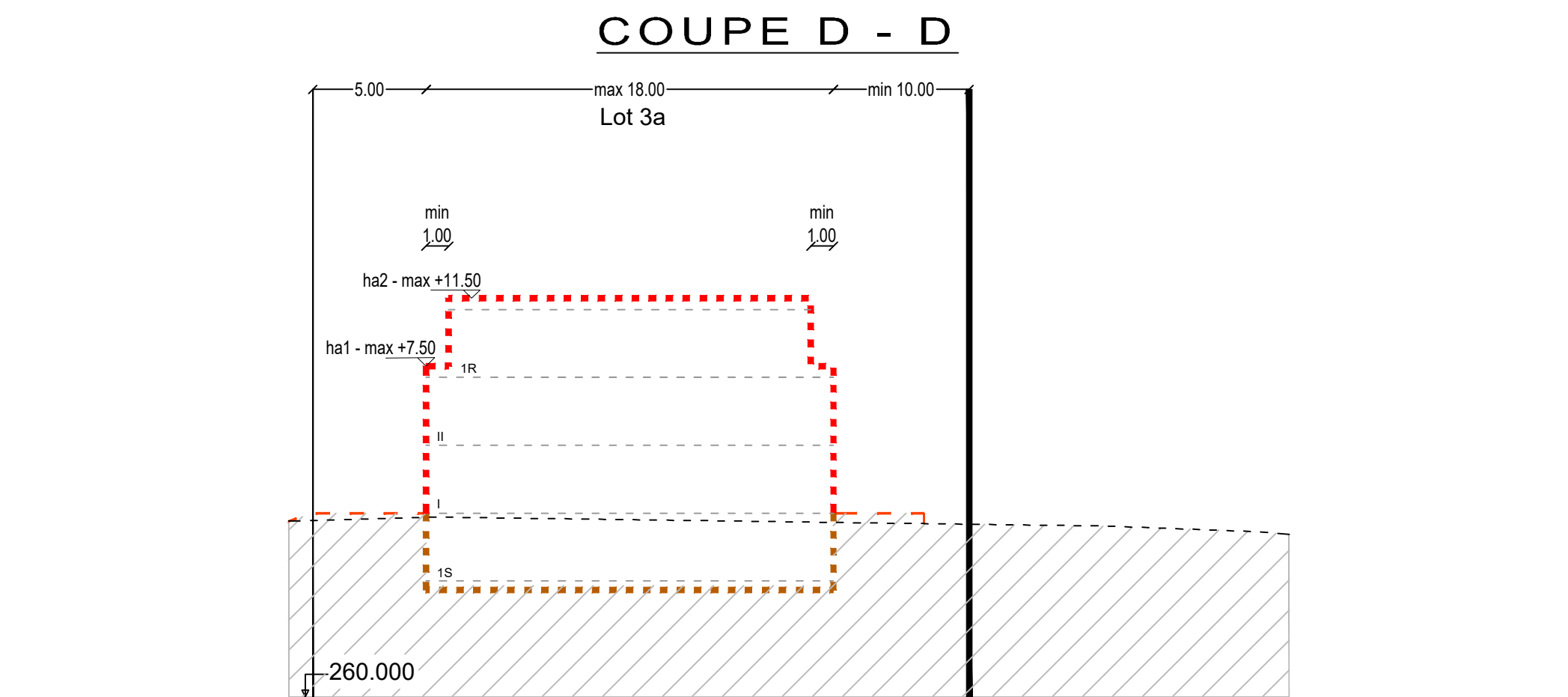
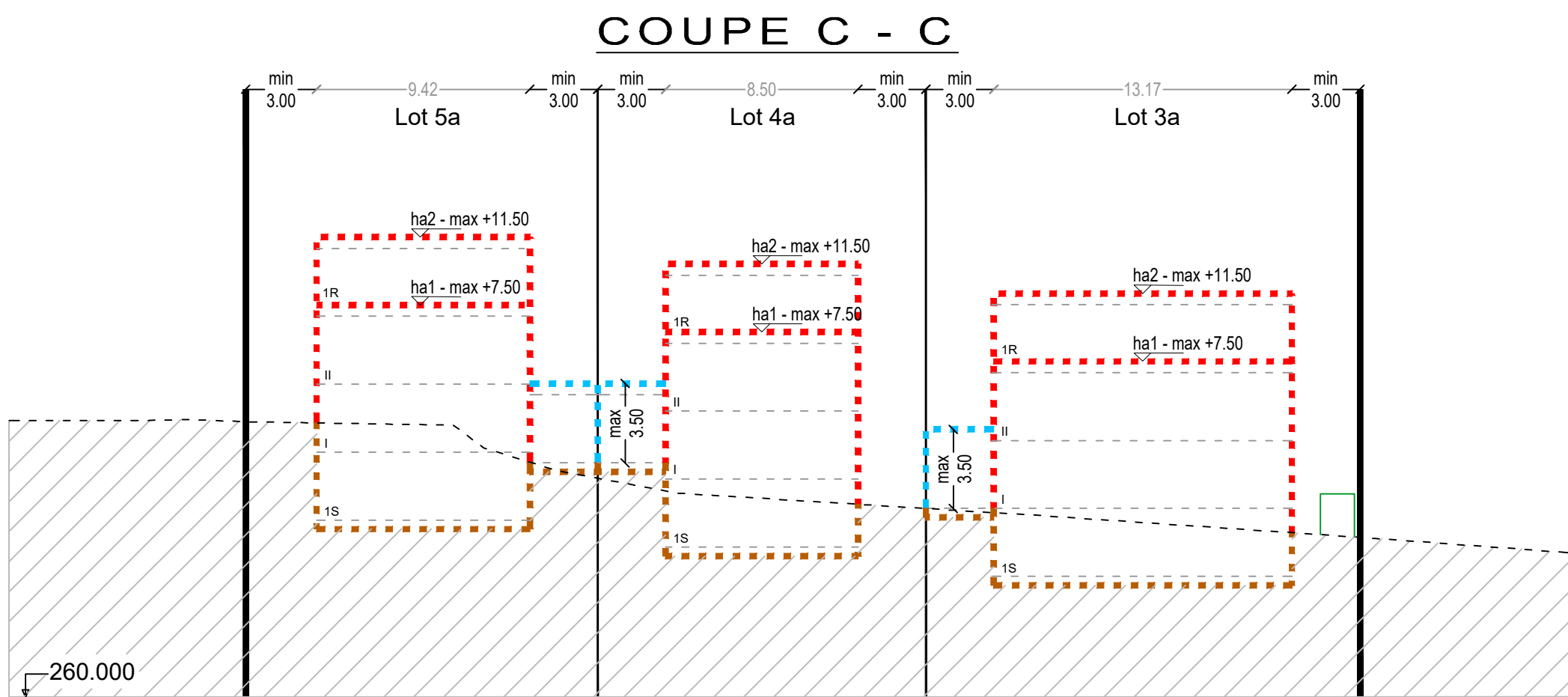
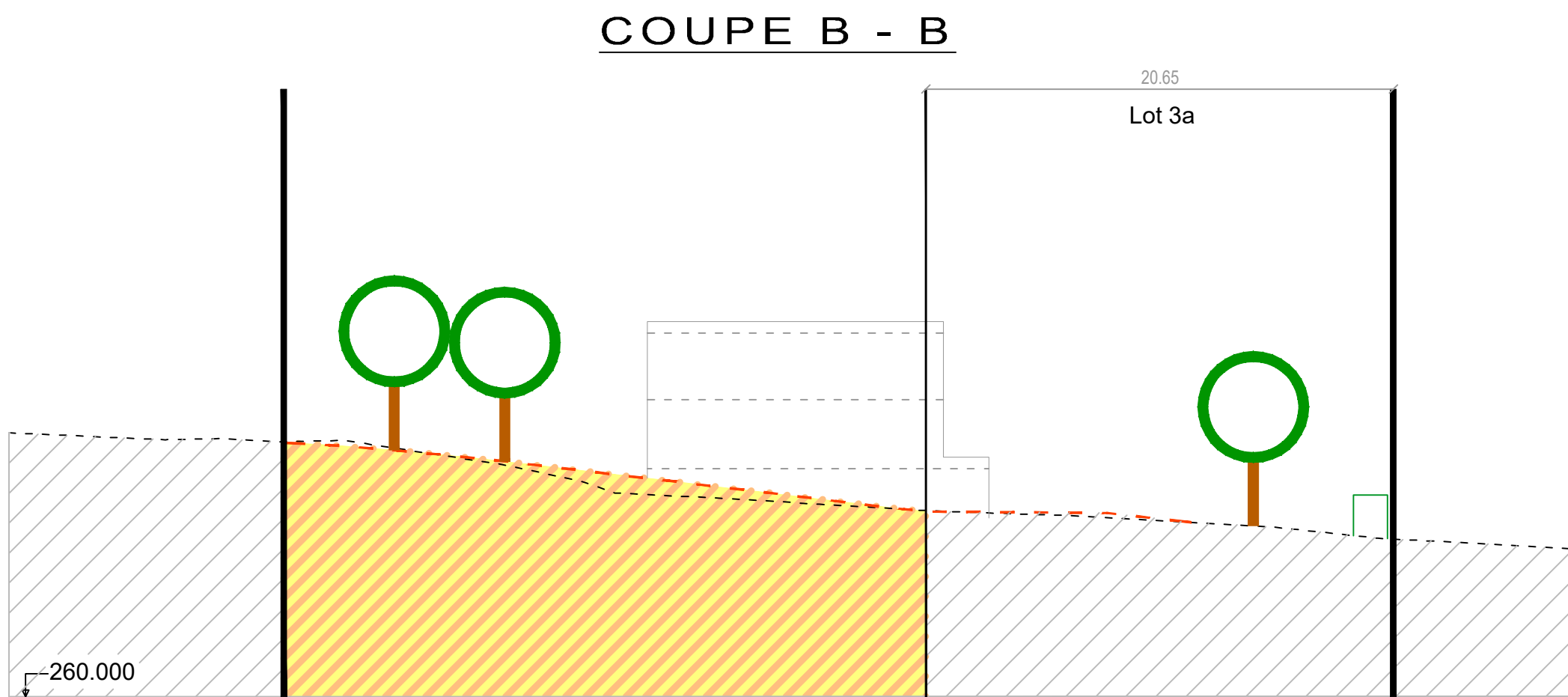
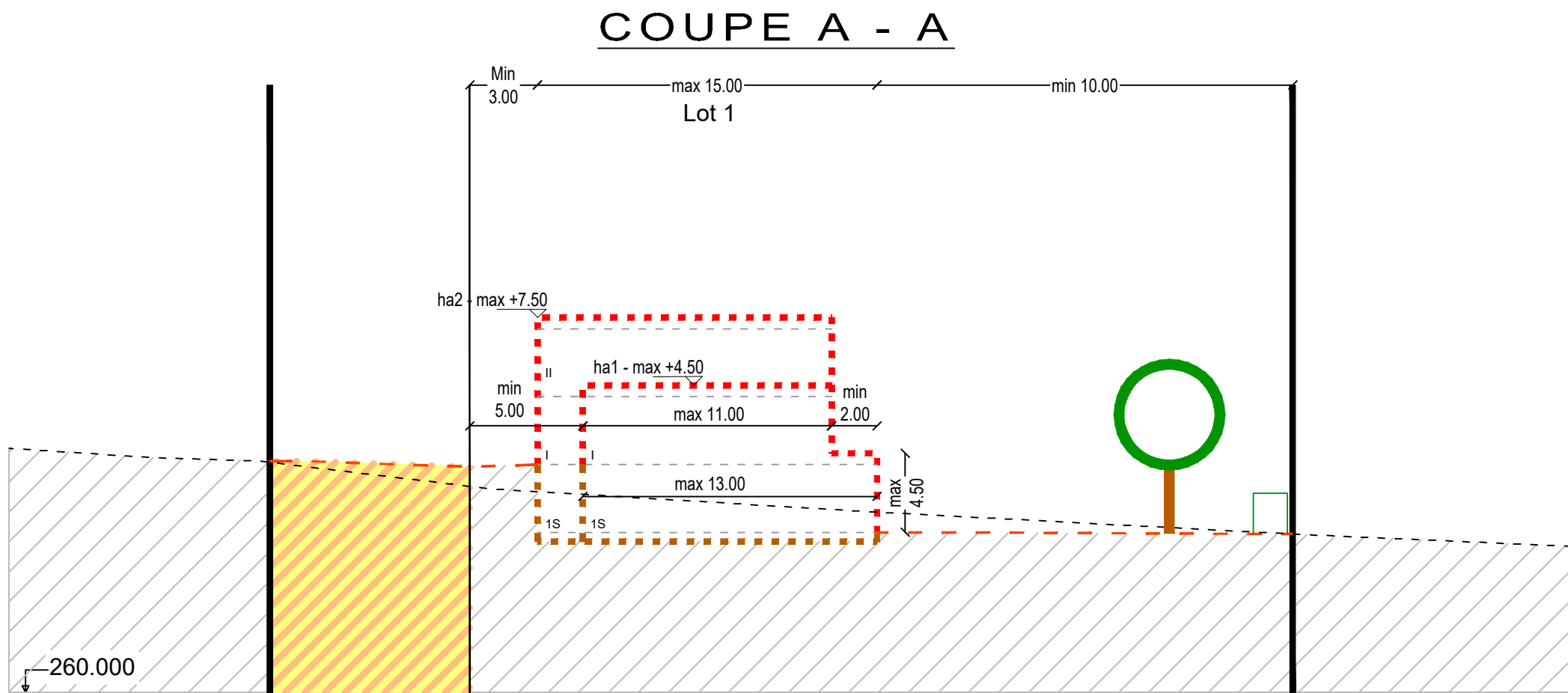
	servitude de type urbanistique
	servitude écologique
	servitude de passage
	élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

	rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
	canalisation pour eaux pluviales
	canalisation pour eaux usées
	fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire

	construction existante
	surface publique devenant privée
	surface publique restant publique
	canalisation pour eaux mixtes existante
	cotes à respecter
	cotes à titre indicatif, à adapter en fonction des cotes minimales à respecter, une fois le morcellement effectué
	localisation de point de référence d'altitude des lots n° 1 et 2
	limites de surfaces constructibles pour étages en retrait en cas de toiture plate
	cotes minimales à respecter pour étages en retrait en cas de toiture plate
	orientation du faîte en cas de toiture à 2 ou 4 pans



Contenance de la zone du PAG :

Terrain situé en zone MIX-v : 29,43 ares
(COS≤0,4 - CUS≤0,7 - CSS≤0,6 - DL≤20)

LOT 1	6,62 ares
-	206
310	1-mj
tp	ha1 - 4.50 ha2 - 7.50 hc - 7.50 hf - 11.50
T2(30°/40°)	II+1S II+1S+1C

LOT 3a	5,66 ares
-	263
400	1-Mi
tp	ha1 - 7.50 ha2 - 11.50 hc - 7.50 hf - 11.50
T2(30°/40°)	II+1S+1R II+1S+1C

LOT 5a	3,67 ares
-	177
263	1-mi
tp	ha1 - 7.50 ha2 - 11.50 hc - 7.50 hf - 11.50
T2(30°/40°)	II+1S+1R II+1S+1C

LOT 2	5,67 ares
-	190
284	1-mj
tp	ha1 - 4.50 ha2 - 7.50 hc - 7.50 hf - 11.50
T2(30°/40°)	II+1S II+1S+1C

LOT 4a	5,66 ares
-	263
400	1-Mi
tp	ha1 - 7.50 ha2 - 11.50 hc - 7.50 hf - 11.50
T2(30°/40°)	II+1S+1R II+1S+1C

COS total : 1003 m²

CUS total : 2060 m²

CSS total : 1504 m²

N° CAD : Q:ROUTE/121009 - P.A.P. 'Neie Wee' à Berbourg/Plans/121009-1-01b_modification_2026_07_16.dwg

b	PLH	06.07.26	MUR	Modification du PAP	
a	PLH	09.03.22	MUR	Mise à jour suite à l'avis du Ministère de l'Intérieur	
INDICE	DESSINE	DATE	CONTROLE	MODIFICATION	

M.OUVRAGE : WP Promotions S.à r.l.	Dessiné par: PLH Date : 01.09.2021	Signature :
------------------------------------	---------------------------------------	-------------

PROJET : P.A.P. 'Neie Wee' à Berbourg	Contrôlé par: TMO Date : 01.09.2021	Signature :
---------------------------------------	--	-------------

OBJET : MODIFICATION DU PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER	Responsable: MUR Date : 01.09.2021	Signature :
--	---------------------------------------	-------------

Echelle: 1/250

BEST Bureau d'Etudes et de Services Techniques 2, rue des Sapins L-2513 Senningerberg INGENIEURS-CONSEILS Tel.: 349090 Fax: 349433 E-mail: route@best.lu	N° DU PLAN: 121009-1/01b
--	-----------------------------